Crains Allah et garde ton épouse !

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) a dit : « Lorsque Zayd ibn Ḥârithah vint se plaindre au Prophète (sur lui la paix et le salut), celui-ci lui dit : " Crains Allah et garde ton épouse ! " » Anas a dit : « Si le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait voulu cacher quelque chose, c'est bien celle-ci qu'il aurait cachée ! » Il a dit : « Zaynab se vantait auprès des épouses du Prophète (sur lui la paix et le salut) en disant : " Ce sont vos familles qui vous ont mariées ! Quant à moi, c'est Allah, Exalté soit-Il, qui m'a mariée d'au-dessus des sept Cieux ! " » Et Thâbit a dit que le verset suivant : {(Et tu cachais en toi ce qu'Allah allait dévoiler et tu craignais les gens.)} [Coran : 33/37] a été révélée au sujet de Zaynab et de Zayd ibn Ḥârithah.

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Zayd ibn Ḥârithah (qu'Allah l'agrée) vint un jour au Prophète (sur lui la paix et le salut) pour se plaindre de sa femme, Zaynab bint Jaḥch (qu'Allah l'agrée), et pour lui demander son avis quant au fait de la répudier. Auparavant, Allah, Exalté soit-Il, avait révélé au Prophète (sur lui la paix et le salut) qu'il épouserait Zaynab, avant même que Zayd ne la répudie. Mais, lorsque ce dernier vint se plaindre d'elle et demander s'il devait la répudier, le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : « Crains Allah et garde ton épouse ! » Voilà pourquoi, Allah l'a blâmé en disant : {(Et lorsque tu as dit à celui à qui Allah avait fait grâce et à qui tu avais fait grâce : « Garde ton épouse et crains Allah ! » Tu cachais en toi-même ce qu'Allah allait dévoiler et tu craignais les gens tandis qu'Allah était plus digne que Tu le craignes. Puis, lorsque Zayd en eut fini avec elle, alors Nous te l'avons mariée.)} [Coran : 33/37]. Ce que le Prophète (sur lui la paix et le salut) cachait, c'est le fait qu'il lui déplaisait de l'épouser, parce qu'il craignait ce que les gens allaient dire s'il épousait l'ex-épouse de son fils adoptif. Anas (qu'Allah l'agrée) a dit : « Si le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait voulu cacher quelque chose, c'est bien celle-ci qu'il aurait cachée ! » : si l'on pouvait imaginer, sachant que c'est religieusement inconcevable, que le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait caché quelque chose qui lui avait été révélé, il aurait caché ce verset, mais ce ne fut pas le cas et, d'un point de vue strictement religieux, c'est impossible que cela ait pu se produire. Si l'on y réfléchit bien, ce verset est l'une des plus grandes preuves de la qualité du Prophète de Muḥammad (sur lui la paix et le salut), puisqu'Allah y informe de la crainte que Muḥammad a ressenti en lui vis-à-vis des gens. Mais, malgré cela, il a transmis ce verset tel quel, alors que des reproches y sont formulés à son encontre. En effet, au contraire, un menteur essaie toujours de cacher ce qui peut aller à son encontre. C'est le cas également du verset suivant où Allah, Exalté soit-Il, dit : {(Il s'est renfrogné et s'est détourné !)} [Coran : 80/1] ainsi que d'autres versets semblables dans le Coran. « Zaynab se vantait auprès des épouses du Prophète (sur lui la paix et le salut) » : Elle était fière du fait que c'est Allah qui a [directement] ordonné au Prophète (sur lui la paix et le salut) de l'épouser et c'est là un de ses plus grands mérites, par lequel elle se distingue de ses autres coépouses. Voilà pourquoi, elle disait : « Ce sont vos familles qui vous ont mariées ! Quant à moi, c'est Allah, Exalté soit-

Il, qui m’a mariée d’au-dessus des sept Cieux ! » Ce hadith prouve qu’Allah, Gloire et Pureté à Lui, est au-dessus de Sa création et que ceci est un fait bien établi pour les musulmans. C’est quelque chose d’évident pour l’ensemble des musulmans et même pour l’ensemble des créatures, à l’exception de ceux dont la nature a été modifiée. C’est un attribut divin attesté par la Révélation, la raison saine et la prédisposition naturelle humaine, sauf pour ceux dont la nature est altérée. « C’est Allah qui m’a mariée ! » : Allah a ordonné à Son Messager de l’épouser, en disant : {(Lorsque Zayd en eut fini avec elle, alors Nous te l’avons mariée.)} [Coran : 33/37] C’est Allah qui s’est chargé de l’acte de mariage.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8308